

## COMMUNE DE GRUSSENHEIM

### PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GRUSSENHEIM DE LA SEANCE ORDINAIRE DU 17 JUILLET 2018

*Sous la présidence de M. KLIPFEL Martin, Maire*

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres présents et ouvre la séance à 20 heures

Membres présents :

Mmes GRUNENBERGER Laetitia, JEHL Nathalie, SIMLER Agnès et WEIXLER Colette (a reçu procuration de DECK Nathalie)

MM CHASTE Bruno (a reçu procuration de SIMLER Etienne), GROLLEMUND René, HABERKORN Christophe, JAEGLER Patrice, OBERT Jean-Paul, SCHÖNSTEIN Laurent, SUTTER Thomas

Membre absent excusé et non représenté : ./.

Membres absents non excusés : ./.

Membre ayant donné procuration : Mme DECK Nathalie (a donné procuration à WEIXLER Colette), Mr SIMLER Etienne (a donné procuration à CHASTE Bruno)

Secrétaire de séance : Mme SIMLER Agnès

#### Ordre du jour

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du compte-rendu de la séance précédente
3. Compte-rendu de réunions
4. Travaux d'accessibilité et de rénovation de l'école et de la mairie
5. Urbanisme (déclarations préalables)
6. Travaux vestiaires du FCG
7. Divers

Avant de débiter la séance, Mr le Maire remercie toutes les personnes qui ont participé à la semaine d'ouverture du Foyer.

#### 1. DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Madame SIMLER Agnès est désignée en qualité de secrétaire de séance.

#### 2. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA DERNIERE SEANCE

Le compte-rendu de la séance précédente est approuvé par l'ensemble des membres présents.

### **3. COMPTE-RENDU DE REUNIONS**

Monsieur le Maire rend compte des informations ci-dessous :

- assemblée générale des Amis du Ried du 14 juin
- assemblée générale du Football Club de Grussenheim
- assemblée générale de l'association Arts et Lumières en Alsace (Les Noëlies)
- assemblée générale de l'Etablissement Publique Foncier d'Alsace (EPF)
- assemblée générale du Groupement d'Intérêts Cynégétiques n°2 (GIC 2)
- assemblée générale de l'amicale des chefs de corps des Centres de Première Intervention du Ried 68
- rencontre d'échanges entre les sections d'anciens combattants de Riedwihr, Holtzwihr, Wickerschwihl et Grussenheim le 24 juin 2018
- réunion de la commission intercommunale à la personne
- ouverture des plis du marché pour le transport du RPI Elsenheim/Grussenheim
- assemblée territoriale du SDEA (Syndicat des Eaux et de l'Assainissement) le 27 juin 2018
- réunion du conseil de fabrique le 27 juin 2018
- kermesse des écoles de Grussenheim et d'Elsenheim le 29 juin 2018
- réunion en gendarmerie le 30 juin 2018 en présence de riverains du terrain de football
- conseil d'école extraordinaire le 2 juillet 2018
- séance de cinéma en plein air organisée conjointement par le RAI (Réseau d'Animations Intercommunal) et le GJG (Groupes des Jeunes de Grussenheim)
- réunion au SDIS le 10 juillet 2018 relative aux travaux de rénovation et de mise en accessibilité de la mairie et de l'école

### **4. TRAVAUX D'ACCESSIBILITE ET DE RENOVATION DE L'ECOLE ET DE LA MAIRIE**

Mr le Maire rend compte de la réunion du 10 juillet 2018 au SDIS en présence de l'architecte, de Mme Allard du bureau de contrôle APAVE et du capitaine TSCHAEN. Les bâtiments de la mairie et de l'école sont des Etablissements Recevant du Public (ERP) actuellement classés en catégorie 5.

Dans le projet initial, la salle d'évolution est implantée à l'étage. Dans ce cas, les bâtiments seraient classés en catégorie 4. Le changement de catégorie impose également de nouvelles normes à respecter qui engendrent d'importants travaux supplémentaires.

En cas de décision de maintien de la salle d'évolution au rez-de-chaussée et en prenant l'engagement que la salle de la bibliothèque ne sera pas utilisée par les élèves de la classe de l'école maternelle, il n'y aura pas de modification du classement ERP. Le bureau d'études a présenté de nouveaux plans avec la salle d'évolution au rez-de-chaussée et la bibliothèque à l'étage. Le conseil donne son accord pour cette proposition.

Afin de valider l'APD (Avant-Projet Définitif), une réunion du conseil municipal est fixée au mardi 31 juillet 2018 à 19 heures.

Mr le Maire informe le conseil municipal de l'avancée des demandes de subventions. Il a assisté à la réunion de la commission d'élus pour la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) le 18 juin dernier. A ce jour, seule la notification de la DETR au titre de la rénovation du système de chauffage du bâtiment mairie-école a été

réceptionnée (subvention représentant 20 % du montant éligible des travaux évalués à 69 752,04 € plafonnée à 13 950,41 €).

La demande de subvention déposée auprès de la Région Grand Est au titre du dispositif d'investissement des communes rurales sera examinée en commission permanente le 21 septembre prochain (dépense éligible d'environ 580 000 € - taux de subvention de 25 % plafonné à 100 000 €).

## 5. URBANISME

### DECLARATIONS PREALABLES

Aucune opposition n'est formulée aux déclarations préalables déposées par :

- OBRECHT Alain pour la mise en place d'une clôture (il est précisé que la clôture ne pourra pas être supérieure à 1,50 m sur l'emprise publique)
- MARCO Véronique pour le remplacement de blocs de verre par une fenêtre oscillant battant avec vitrage granité
- JAEGLER Patrice pour la couverture d'une terrasse existante
- SARL ADOR ET MULLER pour la division d'un terrain en vue de construire.

## 6. TRAVAUX VESTIAIRES DU FCG

Mr le Maire présente l'état des dépenses réalisées au 4 juillet 2018 qui s'élève à 94 875,79 € H.T.

Un délai supplémentaire jusqu'au 31 août 2018 a été accordé par la LAFA pour l'achèvement des travaux.

Deux bottes de lattes de toit (valeur : environ 60 €) n'ont pas été utilisées. Mr Jaegler Matthieu a sollicité la commune pour le rachat de ces dernières. Compte-tenu de l'investissement de Mr Jaegler sur le chantier des travaux des vestiaires et des travaux effectués pour la commune à titre gracieux à plusieurs reprises, Mr le Maire propose de céder ces bottes de lattes gratuitement à Mr Jaegler Matthieu. Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise la cession gratuite des lattes à Mr Jaegler.

## 7. DIVERS

- **Transport RPI Grussenheim-Elsenheim** : Mr le Maire présente les résultats de l'ouverture des plis relatif au marché du transport du RPI Grussenheim-Elsenheim.

Fournisseurs	Prix		Classement			
	Forfait journalier HT	Total annuel H.T.				
Voyages Lucien KUNEGEL	255,17 €	35 723,00 €	1			
Autocars ROYER	268,00 €	37 520,00 €	2			
JOSY SCHWANGER	340,00 €	47 600,00 €	3			
Fournisseurs	Solution de base		Variante		Différence par jour H.T.	Différence par année H.T.
	Forfait journalier HT	Total annuel H.T.	Forfait journalier HT	Total annuel H.T.		
Voyages Lucien KUNEGEL	255,17 €	35 723,80 €	193,14 €	27 039,60 €	62,03 €	-8 684,20 €
Autocars ROYER	268,00 €	37 520,00 €	-	-	-	-
JOSY SCHWANGER	340,00 €	47 600,00 €	-	-	-	-
Horaires	Horaires actuels		Variante proposée			
Grussenheim	7 h 45	13 h 15	8 h 00	13 h 15		
Elsenheim	7 h 55	13 h 25	8 h 10	13 h 25		
Grussenheim	8 h 05	13 h 35	8 h 20	13 h 35		
Elsenheim	11 h 30	16 h 00	11 h 30	16 h 15		
Grussenheim	11 h 40	16 h 10	11 h 40	16 h 25		
Elsenheim	11 h 50	16 h 20	11 h 50	16 h 35		

La variante proposée permet une économie non négligeable mais l'application de ces horaires paraît très compliquée à mettre en place pour la rentrée 2018/2019 (nouveaux horaires suite au passage à la semaine des 4 jours déjà validés par les inspections, conseil d'école et les parents se sont déjà organisés pour la garde de leurs enfants).

Mr le Maire indique que la société Voyages Lucien Kunegel a été retenue pour un forfait journalier 255,17 € H.T. par jour étant précisé que la variante proposée (193,14 € H.T. par jour) pourra éventuellement être appliquée à la rentrée 2019/2020.

- **Antenne relais téléphonique** : Mr le Maire rappelle que le conseil municipal avait donné son accord de principe pour la mise en place d'un relais de téléphonie mobile qui permettrait l'amélioration de la couverture sur la commune.

Le 29 juin 2018, il a reçu Mme Weller-Sutter en mairie à ce sujet qui lui avait indiqué qu'une pétition a été lancée contre l'implantation du dit relais. La pétition qui compte 95 signatures a été déposée en mairie le 6 juillet 2018. Une copie de cette dernière est remise à tous les conseillers municipaux.

Le 12 juillet 2018, Mr le Maire et les adjoints ont entendus Mr Fréminet et Mme Bourcet en mairie qui sont fortement opposés à ce projet en invoquant des risques sur la santé et la dépréciation de leur bien immobilier.

Face à ces réactions, Mr le Maire a repris contact avec le chargé d'affaires de ce projet. Il est proposé d'organiser une réunion publique la première quinzaine du mois de septembre.

- **SMICTOM** : Mr le Maire présente le rapport annuel 2017. Un feuillet retraçant l'essentiel du rapport est remis chaque conseiller. Le rapport annuel complet est consultable en mairie ou sur le site internet du SMICTOM.

- **Lampadaires chemin des acacias** : Dans le cadre du programme 2018, la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim (CCRM) a fait parvenir une offre de prix pour la pose de deux ensembles d'éclairage public dans le chemin des acacias. Le coût de cette extension composée de mats en aluminium brossé de 6 mètres de haut et avec des luminaires types TEOS s'élève à 7 748,80 € H.T. Ces travaux seront financés à hauteur de 50 % par la CCRM. Il est soulevé le problème du procès-verbal d'arpentage d'alignement qui n'a pas été signé par un riverain. La mise en place de réseau d'éclairage public n'est pas possible sur du terrain privé. Une décision sera prise ultérieurement quant à ces travaux d'extension.

- **Stationnement** : Contact a été pris avec la Brigade Verte par rapport au problème de stationnement dans la commune. Il est soulevé que le stationnement sur certains trottoirs peut présenter des dangers pour les piétons. En cas de stationnement gênant régulier, les propriétaires seront avertis. Si le problème devait subsister, la Brigade Verte sera missionnée pour verbaliser. Suite aux travaux de gravillonnage dans la rue de la paix, des travaux de marquage de place de stationnement seront réalisés en septembre. Si ces marquages s'avèrent concluants, des marquages seront également réalisés dans d'autres rues.

Il est proposé de procéder au marquage des puits d'incendie pour éviter le stationnement des véhicules sur ces derniers.

Mr Redelsperger a été reçu en mairie par rapport au problème de stationnement de son bus près des conteneurs. Mr Redelsperger s'est engagé à remettre en état le terrain. Il est précisé que ce dernier devra être remis en l'état initial, à savoir un terrain enherbé. Pour résoudre ce problème, le stationnement sur le plateau sportif a été évoqué. Ce dernier n'ayant pas été aménagé pour le stationnement répété et compte-tenu des difficultés d'accès par des bus ou camions, cette solution n'est pas retenue. Il est indiqué que les bus peuvent être parqués au dépôt des sociétés de transport.

- **Chorale** : Mr le maire donne lecture d'un courrier de remerciement de la chorale pour la subvention octroyée à l'occasion de leur 70<sup>ème</sup> anniversaire.
- **Classe verte** : La classe de CE2/CM1 a adressé une carte postale de leur classe verte à Saint-Front en Auvergne.
- **Rue de la Paix** : Le surplus de cailloux sera balayé cette semaine ou début de semaine prochaine.
- **Fleurissement** : Le jury intercommunal des maisons fleuries sillonnera les rues du village le jeudi 26 juillet 2018 à partir de 14 heures.
- **Travaux de broyage** : Il est proposé de conclure une convention avec un exploitant agricole pour les travaux de broyage.
- **Brûlage** : Il est rappelé que la Brigade Verte peut être contactée en cas d'odeur de brûlage de déchets verts, de plastiques, etc... au sein de la commune.
- **Signalétique** : La pose des panneaux signalétiques s'est achevée la semaine dernière. Les anciens panneaux seront retirés et remis aux propriétaires par Mr Grollemund René.
- **Prochaine réunion** : Les prochaines réunions du conseil municipal sont fixées au 31 juillet 2018 à 19 heures et 11 septembre 2018 à 20 heures
- **Vente de fruits** : La vente de fruits est fixée au jeudi 2 août 2018 à 20 heures en mairie.

La séance est levée à 22 heures 15.

Le Maire, Martin KLIPFEL